

SAINT-CONSTANT DÉVOILE LES RÉSULTATS DE SA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA VENTE ET LA CONSOMMATION DU CANNABIS

SAINT-CONSTANT, le 5 octobre 2018 – Après avoir consulté ses citoyens, la Ville de Saint-Constant rend publics les résultats de la consultation en ligne qui a été effectuée en août afin de connaître l'opinion des citoyens quant à la vente et la consommation de cannabis sur son territoire.

Cette démarche de gouvernance participative constituait une deuxième étape dans la mise en place d'une nouvelle réglementation suite à l'adoption de la Loi fédérale C-45. En effet, la Ville avait précédemment constitué un comité consultatif sur le cannabis.

Le 4 octobre dernier, les citoyens qui s'étaient portés volontaires lors de la consultation publique ont participé à une soirée d'échanges et d'information avec les membres du comité consultatif. Les résultats du sondage ont alors été présentés, contribuant à alimenter la réflexion quant à l'encadrement municipal du cannabis.



« Je suis très fier de la démarche entreprise par notre Ville et par-dessus tout de l'implication de nos citoyens dans ce dossier. Les résultats de la consultation indiquent les préoccupations de nos citoyens concernant la vente et la consommation de cannabis et nous nous assurerons d'y répondre correctement. Notre administration travaille présentement à mettre en place un encadrement sécuritaire entourant la consommation et la vente de ce produit », a mentionné Jean-Claude Boyer, maire de Saint-Constant.

Faits saillants du sondage

71 % des 527 répondants souhaitent que la Ville autorise uniquement la consommation sur les propriétés privées, l'interdisant ainsi dans les lieux publics. En très forte majorité, les répondants souhaitent de plus que la Ville interdise la vente de cannabis sur son territoire.

« Afin de nous préparer adéquatement à l'application de la Loi C-45 et de ses impacts, nous avons mis sur pied un comité formé de citoyens de tous les milieux, dont notamment un avocat, un policier et une spécialiste en toxicologie. Leurs commentaires, ajoutés aux résultats de la consultation, vont orienter les lignes directrices de notre réglementation », a ajouté David Lemelin, conseiller municipal et président du comité sur le cannabis.

Aucun règlement n'a encore été adopté sur le sujet. Les résultats de la consultation se trouvent sur le site de la Ville.

– 30 –

Source :

Service des communications de la Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@saint-constant.ca